

une année sans avoir d'école dans leur dite municipalité, qu'ils ne mettent pas la loi scolaire à exécution, et ne prennent aucune mesure pour avoir des écoles, conformément à la loi ; en conséquence, je donne avis qu'après trois publications consécutives dans la *Gazette Officielle de Québec*, je recommanderai au Lieutenant-Gouverneur en conseil, que la corporation des syndics des dites écoles dissidentes pour la dite municipalité soit déclarée dissoute dans le délai indiqué par la loi.

GÉDÉON OUMET,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nominations de commissaires d'écoles.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par ordre en conseil en date du 2 août dernier (1883), de faire les nominations de commissaires d'écoles suivantes, savoir :

Comté de Gaspé, Pointe-à-la-Frégate. — MM. Onésime Francœur, Pierre Coulombe, Pierre Bélanger, Ferdinand Francœur et Etienne Ste. Croix.

Comté de Rimouski, Saint-Joseph de Lepage. — M. Louis Banville, en remplacement de M. George Chamberland.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nominations de commissaires d'écoles.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en conseil en date du 8 août dernier (1883), de faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles, savoir :

Comté de Bellechasse, Saint-Valier. — M. Alexis Corriveau, en remplacement de M. Ludger Fortin, dont le terme d'office est expiré.

Comté de Joliette, Saint-Jean de Matha. — Adhelme Plante, écuyer, médecin, en remplacement de M. Alexis Ayat, absent de la municipalité depuis plus de trois mois.

Comté de Lévis, Saint-Henri de Lauzon. — MM. Louis Brochu et Norbert Fortin, en remplacement de MM. Théophile Brouard et Damase Blouin, dont le terme d'office est expiré.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 8 août dernier (1883), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

Comté de Maskinogé, Peterborough. — MM. François Leblanc, fils, et Jean-Baptiste St. Jean, en remplacement de MM. James Savoie et Norbert Savoie, sortis de charge.

Comté de Temiscouata, Saint-Hubert. — MM. François April et Thomas Malenfant, en remplacement de MM. Mathias Sindon et Elisee Jagne, sortis de charge.

Comté de Wolfe, Saint-Joseph de Ham-Sud. — MM. Eugène Stanislas Darche et Augustin Lachance, en remplacement de MM. Eugène Gosse-

lin et Noël Michel, sortant de charge, et M. William Thompson, en remplacement de M. F. G. Goodenough, qui a quitté la municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 9 août dernier (1883), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

Comté des Deux-Montagnes, Saint-Eustache. — MM. Stanislas Turcot et Moïse Rochon, en remplacement de MM. F. X. Laurin et N. B. Lefebvre.

Comté de Maskinogé, Hunterstown. — M. Joseph Bergeron, en remplacement de M. Léon Paquin.

Comté de Montmorency, "Les Crans." — MM. Hermant St. Gélais et Benjamin Simard, en remplacement de MM. Napoléon Simard et François Paré.

Comté de Rimouski, N.-D. du Sacré-Cœur. — M. Pascal Parent, en remplacement de lui-même, l'élection n'ayant pas eu lieu en juillet.

Comté de Soulanges, Saint-Glet. — M. Jean-Ble. Besner, en remplacement de Louis Leduc.

Syndics d'écoles.

Comté d'Ottawa, Eardley. — M. Julien Delorme, en remplacement de M. Gilbert Perrault.

Comté de Saguenay, Isle d'Anticosti. — M. Fabien Noël, en remplacement de M. Basile Noël.

Comté de Shefford, Village de Granby. — M. Louis Paré, en remplacement de lui-même.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 11 août dernier (1883), de nommer M. Angus D. Cameron, en remplacement de lui-même, et M. James Martin, en remplacement de M. James F. McAndrew, commissaires d'écoles pour la municipalité du village de Buckingham, dans le comté d'Ottawa, aucune élection n'ayant eu lieu en juillet dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 15 août dernier (1883), de nommer MM. Paul Péloquin et François-Xavier Péloquin, commissaires d'écoles pour la paroisse de Saint-Joseph de Sorel, dans le comté de Richelieu, en remplacement de MM. Narcisse St. Martin et Emmanuel Lemoine, sortis de charge.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en conseil en date du 14 juillet dernier (1883), de nommer le Rév. Dr J. F. Stevenson, membre du bureau protestant des commissaires d'écoles de Montréal, vu que son terme d'office est expiré.